

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

HAUTE-GARONNE INGENIERIE - ATD

ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL
54 Boulevard de l'Embouchure 31200 Toulouse

OBJET : Délibération 23.10.674

Nouvelle composition de de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la commission des marchés à procédure adaptée (MAPA)

Le lundi 9 octobre 2023, à 10 h 00, s'est réuni à la Maison des Territoires de la Haute-Garonne, le Conseil d'Administration de Haute-Garonne Ingénierie-ATD, sous la présidence de Madame Maryse VEZAT-BARONIA, Vice-Présidente de Haute-Garonne Ingénierie-ATD.

ETAIENT PRESENTS : (16 membres)

Messieurs Jean-Marc BERGIA, Jérôme BOUTELOUP, Mesdames Catherine CAMBEFORT, Martine CROQUETTE, Messieurs Victor DENOUVION, Serge DEUILHE, André DURAND, Loic GOJARD, Didier LAFFONT, Patrick LEFEBVRE, Bernard PRINCE, Mesdames Françoise SIMEON, Florence SIORAT, Maryse VEZAT-BARONIA, Véronique VOLTO et Monsieur Lionel WELTER.

ETAIENT EXCUSES : (15 membres)

Madame Julie ALBOUY, Monsieur Daniel CALAS, Madame Sandrine FLOUREUSSES, Messieurs Laurent FOREST, Olivier GUERRA, Madame Isabelle HARDY, Messieurs Jérôme LAFFON, Patrice LAGORCE, Mesdames Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Lauriane MASELLA, Messieurs Jacques OBERTI, Philippe PETIT, Mesdames Emilienne POUMIROL, Annie VIEU et Monsieur Sébastien VINCINI.

Par délibérations n°21.10.627 et n°21.10.628, du 12 octobre 2021, le Conseil d'administration a procédé à l'élection, au scrutin de liste, des 5 membres, titulaires et suppléants, composant respectivement la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et la commission des marchés à procédure adaptée (MAPA). Madame Maryse VEZAT-BARONIA, Conseillère départementale du canton d'Auterive et Vice-Présidente de HGI-ATD a ainsi été élue en qualité de membre titulaire pour siéger au sein de ces deux instances, présidées par le Président de Haute-Garonne Ingénierie-ATD (HGI-ATD).

Considérant l'étendue et l'importance de ses fonctions, Monsieur le Président de HGI-ATD a, par un arrêté du 31 mai 2023, délégué la Présidence de la CAO et de la commission des MAPA à Madame VEZAT-BARONIA, pour l'ensemble des procédures soumises à l'examen des deux commissions.

Madame VEZAT-BARONIA ne pouvant cependant, à la fois exercer la présidence de ces commissions en représentation du Président et en être membre, elle a fait part de sa démission en tant que membre.

Afin de respecter le nombre de membres titulaires, Monsieur DENOUVION, Conseiller départemental du canton de Castelnest a été désigné en remplacement de Madame VEZAT-BARONIA en qualité de membre titulaire dans ces 2 instances, conformément au principe du suivant de liste. En effet, Monsieur DENOUVION était le premier élu de la liste des suppléants désignés par les délibérations du 12 octobre 2021 précitées.

La nouvelle composition de ces 2 commissions est la suivante :

- **Membres titulaires :**

- Mme Martine CROQUETTE, Conseillère Départementale du canton de Tournefeuille
- M. Didier LAFFONT, Conseiller Départemental du canton de Léguevin
- M. Patrick LEFEBVRE, Maire de Saint-Julien
- Mme Françoise SIMEON, Maire de Fonsorbes
- M. Victor DENOUVION, Conseiller Départemental du canton de Castelnest

- **Membres suppléants :**

- Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Conseillère Départementale du canton de Castanet-Tolosan
- Mme Florence SIORAT, Conseillère Départementale du canton de Revel
- M. Philippe PETIT, Maire de Saint-Sauveur
- M. Olivier GUERRA, Maire de Gardouch

Madame la PRESIDENTE demande aux membres présents de bien vouloir prendre acte des changements ci-dessus énoncés.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la PRESIDENTE et après en avoir délibéré, les membres présents du Conseil d'Administration, à l'unanimité :

ARTICLE 1 :

Preennent acte des changements énoncés.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise à Monsieur Le Préfet, conformément à l'article L.3241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président de Haute-Garonne Ingénierie-ATD

Sébastien VINCINI

**SEBASTI
EN
VINCINI**

Signature
numérique de
SEBASTIEN
VINCINI

Date : 2023.10.19
10:34:18 +02'00'

